

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER

#### Arrêté du 30 juin 2006 fixant le nombre de croix des contingents du mérite maritime pour l'année 2007

NOR : EQU0600021A

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,

Vu le décret n° 2002-88 du 17 janvier 2002 relatif à l'ordre du Mérite maritime, et notamment le dernier alinéa de l'article 8,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le nombre de croix attribuées aux différents contingents du mérite maritime pour l'année 2007 est fixé ainsi qu'il suit :

DÉSIGNATION	CONTINGENT		
	A	B	C
Commandeur .....	5	3	2
Officier .....	39	14	17
Chevalier .....	132	40	88
Total .....	176	57	107

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 2006.

DOMINIQUE PERBEN